

POSTE ACADÉMIQUE À TEMPS PLEIN (H/F/X)

FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

DOMAINE : DIDACTIQUE DE L'ÉVEIL HISTORIQUE ET DE L'HISTOIRE (S1 – S2 – S3)

ENTRÉE EN FONCTION : 01/09/2026

L'Université de Liège est la plus grande université publique francophone de Belgique. Elle réunit plus de 5700 membres du personnel sur 4 campus, dont 3600 enseignants et chercheurs actifs dans tous les domaines des sciences humaines et sociales, des sciences et techniques et des sciences de la santé. Elle accueille près de 27 000 étudiants de 123 nationalités différentes dans l'une des villes les plus multiculturelles et dynamiques d'Europe, à moins d'une heure de Bruxelles et Cologne, à deux heures de Paris et à trois heures de Londres et Amsterdam.

Actrice de la transition sociale et environnementale, l'ULiège accompagne les étudiantes et étudiants dans leur rôle de citoyens responsables (formation aux enjeux du développement durable, Green Office...) et promeut une recherche éthique, transdisciplinaire et ouverte. Engagée dans son territoire, elle contribue à son développement socio-économique et y développe de nombreux partenariats, notamment avec le CHU de Liège. Mondiale et solidaire, elle participe à l'[alliance européenne UNIC](#) et dispose de l'un des réseaux de collaborations les plus étendus au monde.

L'ULiège offre des trajectoires de carrière attractives [dans un environnement de travail de qualité](#), promouvant le bien-être, la diversité et l'égalité des chances. Depuis 2011, elle est fière de porter le label européen [Human resources strategy for researchers](#) (HRS4R) qui traduit son engagement en faveur de procédures ouvertes, transparentes et basées sur le mérite. En outre, elle reconnaît la qualité et la diversité de la recherche conformément aux recommandations de la [Coalition for Advancing Research Assessment](#) (CoARA). L'ULiège favorise l'internationalisation de son personnel académique et facilite l'accueil de chercheuses et chercheurs internationaux via son centre EURAXESS.

DESCRIPTION DE LA CHARGE

Une charge à temps plein (H/F/X), indivisible, dans le domaine de la « Didactique de l'éveil historique et de l'histoire (S1 – S2 – S3) » rattachée au Département des Sciences historiques. Cette charge comprend des activités d'enseignement, de recherche et de service à la communauté.

S1 = formation des enseignant·e·s des niveaux Accueil à 2^e primaire ; S2 = formation des enseignant·e·s des niveaux 3^e maternelle à 6^e primaire ; S3 = formation des enseignant·e·s des niveaux 5^e primaire à 3^e année secondaire.

ACTIVITÉS D'ENSEIGNEMENT

Le contenu des enseignements à dispenser est balisé par un cahier des charges préexistant, raison pour laquelle un bref descriptif de chacun des cours est fourni aux candidat·e·s.

► **Gestion de l'hétérogénéité des apprenants : aspects didactiques – Histoire (Bac 3, S3 Sciences humaines), 36 h**

Cette unité d'enseignement vise à :

- identifier les causes et conséquences du décalage entre savoir académique, savoir scolaire et sens commun (notamment issu des discours médiatiques) chez les apprenants (étudiants et élèves) ;
- travailler à la résorption de ce décalage (source potentielle d'erreurs et de représentations erronées) et des obstacles à l'apprentissage qu'il entraîne ;
- mettre en place des procédés de recherche en histoire et en didactique de l'histoire pour réduire le décalage et instaurer une veille critique.

Ces compétences seront exercées sur un ou plusieurs thèmes issus du référentiel (choisis en concertation avec les Hautes Écoles) et possédant une dimension socialement vive.

- **Croisements didactiques : Histoire et Géographie (Master 1, S3 Sciences humaines), 6 h (dans un cours de 12 h en co-titulariat avec un géographe)**

Cette unité d'enseignement entend :

- faire vivre une activité interdisciplinaire en lien avec les référentiels pour en tester les apports, les limites et les défis pour les apprenants (étudiants et élèves) ;
- dégager les invariants de l'interdisciplinarité, sur la base du vécu commun des étudiants.

- **Histoire et rapport au temps (Master 1, S1), 4 groupes = 4 x 12 h = 48 h**

Cette unité d'enseignement vise à inscrire les apprentissages relatifs à la structuration du temps dans un continuum allant de l'école maternelle à la fin de l'enseignement secondaire supérieur. Elle portera sur :

- l'évolution, tout au long du parcours de l'apprenant, de la représentation d'une personnalité historique, d'un concept, d'une notion, d'une thématique, etc. ;
- les stratégies à mettre en œuvre pour proposer des pistes de réponses aux besoins des apprenants en matière de structuration du temps.

- **De l'Histoire qui se construit à l'Histoire qui s'apprend (Master 1, S2), 6 groupes = 6 x 12 h = 72 h**

Cette unité d'enseignement vise à approfondir le rapport dynamique et critique aux connaissances historiques. Elle portera sur :

- les outils d'actualisation des connaissances historiques ;
- l'étude de cas illustrant la tension entre l'Histoire pratiquée dans une perspective de recherche et l'Histoire pratiquée dans une perspective d'apprentissage scolaire.

Total : 162 h

Si le/la candidat-e retenu-e disposait des compétences requises, le cours suivant pourrait être ajouté à la charge :

- **Approche historique et anthropologique des religions (M1, S3 Français-Religion), 18 h (dans un cours de 36 h en co-titulariat avec un sociologue)**

Total éventuel : 180 h

ACTIVITÉS DE RECHERCHE

- Recherches dans le domaine de la didactique de l'histoire, spécialement aux niveaux maternel, primaire et secondaire inférieur.
- Valorisation des résultats obtenus dans des communications et publications (au niveau national et international).
- Collaborations scientifiques avec les collègues de l'Université et des Hautes écoles.
- Insertion dans les réseaux scientifiques internationaux.
- Affiliation, dans la mesure du possible, à une U.R. (unité de recherche). Un cahier des charges plus précis sera élaboré en concertation entre le/la candidat-e retenu-e, la présidence du Département et, le cas échéant, la direction de l'U.R. choisie.

ACTIVITÉS DE SERVICE À LA COMMUNAUTÉ

- Participation à la vie administrative du Département des Sciences historiques (conseils, réunions, commissions, activités de promotion des études...).
- Investissement souhaitable au sein du CEFEN.
- Valorisation sociale des recherches menées (activités de vulgarisation).

QUALIFICATIONS REQUISES / PROFIL

- Être titulaire d'un doctorat en Histoire.
- Être titulaire d'un titre pédagogique (Master à finalité didactique, AESS, CAPAES... ou tout équivalent).
- Faire état d'un dossier de recherche scientifique dans le domaine de l'histoire et/ou de la didactique de l'histoire.

- ▶ Pouvoir témoigner d'une expérience professionnelle probante dans l'enseignement secondaire et/ou supérieur.
- ▶ Maîtriser finement la langue française.
- ▶ Disposer d'une bonne connaissance du système scolaire et de ses enjeux actuels en Fédération Wallonie-Bruxelles.

PROCÉDURE DE SÉLECTION

Après l'évaluation de la recevabilité des dossiers de candidature, les candidat·e·s retenu·e·s pour l'audition seront notamment interrogé·e·s par la commission de sélection sur leur CV, sur leur expérience en enseignement de l'histoire et/ou en didactique de l'histoire et sur leurs perspectives de développement dans le poste à pourvoir (enseignement, recherche et services à la communauté). Les modalités précises de l'audition seront communiquées en annexe au courrier électronique de convocation.

Notre politique institutionnelle est basée sur la diversité et l'égalité des chances. Nous sélectionnons les candidat·e·s en fonction de leurs qualités quels que soient leur âge, leur orientation sexuelle, leur origine, leurs convictions, leur handicap ou leur nationalité.

CANDIDATURES

Les candidatures se font via un formulaire en ligne disponible sur la page : https://my.uliege.be/portail/go_xt.do?a=o%7C11004%7Ce%7C639021 pour le 29 janvier 2026, au plus tard (avant minuit heure belge), sous peine d'irrecevabilité de la candidature.

DOCUMENTS REQUIS

- ▶ Une lettre de motivation.
- ▶ Un curriculum vitae type à télécharger [ICI](#). Toute autre forme de CV rendra la candidature irrecevable.
- ▶ La copie des diplômes et certificats.
- ▶ Un rapport sur les expériences de recherche et d'enseignement antérieures (max. 2 p.).
- ▶ Un projet de recherche dans le domaine de la didactique de l'histoire appliquée à l'enseignement maternel, primaire et secondaire inférieur (max. 2 p.).
- ▶ Un projet d'enseignement lié aux cours mentionnés dans l'appel et tenant compte des descriptifs fournis en annexe (max. 2 p.).
- ▶ La liste complète des publications et travaux du/de la candidat·e, en pointant les cinq publications qu'il/elle juge les plus significatives par rapport au domaine de l'appel.

Ces documents doivent être téléchargés en format PDF sur la plateforme de candidature en ligne (cf. lien mentionné dans la rubrique « CANDIDATURES »).

CONDITIONS D'ENGAGEMENT

Les charges sont attribuées pour une durée déterminée de quatre ans. Une nomination à titre définitif pourra être envisagée à l'issue d'une double évaluation réalisée après trois ans et portant successivement sur :

- ▶ le domaine et les besoins du domaine dans lequel l'enseignant·e a été nommé·e ;
- ▶ la qualité de l'enseignant·e.

Si le Conseil d'administration décide pour des raisons dûment motivées de l'abandon du domaine, la procédure d'évaluation prendra fin, et le membre du personnel enseignant concerné ne pourra être ni évalué, ni nommé à titre définitif.

- ▶ Si l'évaluation de l'enseignant·e est négative, la personne ne sera pas prolongée au terme des quatre ans.
- ▶ Si les évaluations sont positives sur les deux volets, la personne sera nommée à titre définitif.

L'enseignant·e sera amené·e à enseigner à Liège (Centre-Ville et Sart Tilman) et, potentiellement, à Virton.

RENSEIGNEMENTS

Tout renseignement concernant les attendus de la charge peut être obtenu auprès de la présidente du Département : **Mme Catherine LANNEAU** – tél. : +32 (0)4 366 56 08 – C.Lanneau@uliege.be

Tout renseignement complémentaire peut être obtenu auprès de la Direction administrative de la Faculté de Philosophie et Lettres : **Mme Rachel VANDEWYNCKEL** – tél. : +32 (0)4 366 98 51 – Rachel.Vandewynckel@uliege.be

RÉMUNÉRATION

Une nomination de base se fait au grade de chargé de cours.

Le traitement mensuel **brut** du début de l'échelle (**sur la base d'un temps plein**) est actuellement de 5.992,58€, auquel s'ajoutent une allocation de fin d'année (en décembre) et un pécule de vacances (en juin).

La Faculté peut introduire, dans des circonstances exceptionnelles, un dossier motivé afin d'obtenir un échelon supérieur dans l'échelle de traitement (= bonification d'ancienneté).

La carrière du personnel enseignant à temps plein comprend les grades de chargé de cours, de professeur et de professeur ordinaire. Des perspectives de carrière (après le grade de recrutement) sont envisageables dans le cadre de procédure de promotions dont les modalités sont définies par le Conseil d'administration.

L'administration des Ressources Humaines est à votre disposition pour des informations plus détaillées sur la carrière, les barèmes et leurs modalités d'application : **Mme Valérie MELOTTE** – Val.melotte@uliege.be

AVANTAGES

- ▶ Emploi « statutaire » pouvant mener à une pension du secteur public en cas de nomination à titre définitif.
- ▶ Intervention financière dans les frais de déménagement privés.
- ▶ Possibilités d'aide à l'insertion professionnelle du conjoint.
- ▶ Crédit d'installation professionnelle à l'Université de Liège d'un montant de 2.500 € pour une charge à temps plein.
- ▶ Formation pédagogique initiale et continue par l'Institut de Formation et de Recherche en Enseignement (IFRES).
- ▶ Large panel de formations accessibles.
- ▶ Séminaire d'accueil et d'introduction aux organes et fonctionnement de l'Université de Liège (deux journées et demie en septembre).
- ▶ Octroi de titres-repas d'une valeur faciale de 5,00 euros par jour de travail.
- ▶ Remboursement complet des trajets domicile/lieu de travail effectués en transport en commun.
- ▶ Intervention forfaitaire pour les déplacements effectués à bicyclette.
- ▶ Appels à projets pour l'attribution de crédits pédagogiques et de crédits de recherches.
- ▶ Aides au montage de projets de recherche.
- ▶ Tarif préférentiel pour une inscription à un cursus ULiège, ainsi que pour les enfants.
- ▶ Possibilité de conditions préférentielles pour la souscription d'assurances privées.
- ▶ Tarifs préférentiels et réductions dans de très nombreux domaines - commerces, loisirs, culture, formations, sports ... (Benefits at Work).

Date de parution : 18/12/2025